



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE N°2025-053 : PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE Année 2025

CADRE D'EMPLOIS des ATTACHES TERRITORIAUX pour l'accès au GRADE d'Attaché Principal

Le Maire de La Bâthie

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu la délibération du 18/06/2007 fixant les ratios d'avancement de grade,

Vu l'arrêté n°85-2021 en date du 03/09/2021 fixant les Lignes Directrices de Gestion,

ARRETE

Article 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'attaché principal est fixé comme suit pour l'année 2025

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Date d'effet
Mme BERTOLI Isabelle	Attaché territorial	Attaché principal par ancienneté		01/12/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
1	0	1

Article 2 : La secrétaire générale de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis au Président du Centre de Gestion de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à La Bâthie. le 18/11/2025,

Le Maire,

Jean Pierre ANDRÉ

